



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 54045

Texte de la question

M. Pascal Popelin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le devenir du site de Livry-Gargan de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (Espe) rayonnant sur l'académie de Créteil et rattachée à l'université Paris-est Créteil (Upec). La fermeture de ce pôle de formation des enseignants du premier degré - qui a de tout temps été l'un des plus actifs de France en termes de nombre de professeurs-stagiaires (PE2) accueillis - a été inscrite dans le schéma directeur immobilier de l'Upec réalisé en 2011, dans le contexte de suppression de la formation des maîtres programmée sous le précédent quinquennat. Au regard du changement d'orientation engagé dans ce domaine par l'actuelle majorité dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école de la République, cette infrastructure, qui a été l'objet d'une réhabilitation complète au début des années 2000, a vocation à occuper de nouveau une place de premier plan dans les dispositifs de formation des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Fort de son succès et de son excellente réputation, ce site attend d'ailleurs pour la rentrée de septembre 2014, une hausse d'effectifs de plus de 600 étudiants-stagiaires, qui correspond notamment aux besoins prégnants du département de la Seine-Saint-Denis en matière de recrutement de nouveaux enseignants, ainsi qu'une augmentation du nombre d'inscrits en première année de master Meef. L'étude de 2011 concluant au projet de fermeture de cet établissement ne pouvait anticiper ces importantes évolutions, ni même les fortes dynamiques pédagogiques impulsées par les équipes de direction afin d'œuvrer au développement de nouvelles formations sur site et renforcer ainsi le maillage de l'offre d'enseignement supérieur dans un département où elle est actuellement insuffisante. Compte tenu des nombreux besoins auxquels cette infrastructure tend à répondre, mais aussi de son fort potentiel de développement qui ne demande qu'à être davantage exploité, il souhaiterait avoir connaissance des mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour œuvrer à la préservation de ce pôle de formation, dont l'utilité et la pertinence sont très largement reconnues.

Texte de la réponse

Une réflexion sur la rationalisation des moyens, suite à la maintenance coûteuse du site de Livry-Gargan, a conduit l'université Paris-Est Créteil (UPEC) à inscrire dans le schéma directeur immobilier de l'établissement le regroupement du public de la Seine-Saint-Denis de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), sur le site de Saint-Denis où l'ESPE est également implantée, à côté de deux de ses universités partenaires, l'université Paris-VIII et l'université Paris-XIII. Cette possibilité de fermeture du site de Livry-Gargan n'a cependant pas encore été actée par l'université. En effet, le projet de transfert de ce site sur celui de Saint-Denis reste conditionné à la réalisation d'un ensemble d'opérations immobilières qui ne sont pas programmées à ce jour. Par conséquent, il ne s'agit, à ce stade, que d'une hypothèse qui nécessitera d'être travaillée en concertation avec les personnels et étudiants du site de Livry-Gargan, en étroite relation avec les collectivités territoriales concernées et en lien avec un plan de financement qui permettra la conduite d'un projet immobilier d'ensemble.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54045

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 avril 2014](#), page 3395

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2256